



## #ALLOCATAIRES ENTREPRENEURS

# ENQUÊTE SUR LES PROFILS, MOTIVATIONS ET PROJETS

Juillet 2022<sup>1</sup>

**Deux dispositifs de l'Assurance chômage accompagnent les demandeurs d'emploi qui créent une entreprise. Une vaste enquête réalisée par l'institut Toluna pour l'Unédic éclaire les profils et les motivations des bénéficiaires.**

En 2021, près d'un million d'entreprises ont été créées en France selon l'[Insee](#). Les demandeurs d'emploi sont nombreux à se lancer dans l'entrepreneuriat. Pour les accompagner, l'Assurance chômage propose deux dispositifs distincts : l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise (ARCE) et le cumul de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) avec les revenus non-salariés perçus. L'ARCE a pour objectif de fournir un capital rapidement à l'allocataire (pour un montant moyen total de 11 000€ en 2021), tandis que l'ARE en tant que créateur ou repreneur d'entreprise lui assure un revenu de remplacement dépendant de ses revenus d'activité non salariée. Ces dernières années, le recours à l'ARCE est en perte de vitesse face au recours de l'ARE pour les créateurs et repreneurs d'entreprise.

Une enquête réalisée par l'institut Toluna pour l'Unédic vise à décrire l'activité entrepreneuriale réalisée par les allocataires, à connaître leurs profils et leurs motivations, à appréhender et mesurer leur perception des dispositifs.

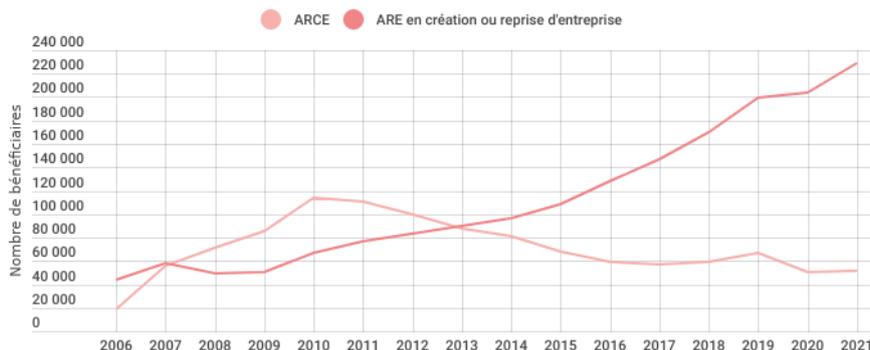
**Pour aller plus loin :** [Je veux créer mon entreprise, comment l'Assurance chômage peut-elle m'aider ?](#)

<sup>1</sup> Ce document a été mis à jour en décembre 2022 pour y inclure des données actualisées.

### Un recours à l'ARE en hausse

En 2021, 229 000 allocataires à l'Assurance chômage bénéficient de l'ARE pour accompagner leur création d'entreprise. En outre, près de 51 000 personnes bénéficient de l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise.

Deux phénomènes éclairent l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'ARE en création d'entreprise et de l'ARCE. D'une part, ces quinze dernières années, le nombre d'entrants en ARE toutes catégories confondues a connu des niveaux élevés (2,3 millions en 2021, après des pics à plus de 2,6 millions certaines années). Par ailleurs, l'instauration d'un statut de micro-entrepreneur (initialement intitulé auto-entrepreneur) à partir de 2008 a pu contribuer à augmenter sensiblement la population d'allocataires entrepreneurs. Ce statut a en effet connu un véritable essor. Alors qu'environ 359 000 micro-entreprises avaient été créées en 2010, ce total s'élevait à plus de 641 000 en 2021, selon l'Insee.



Source : Fichier national des allocataires, calculs Unédic. Champ : Allocataires présents (mandatés) dans l'année observée et ayant ouvert un droit entre 2011 et 2020 selon le règlement (CE) n°883/2004 et le règlement (CE) n° 1408/71

### Des profils et des usages variés

Premier constat de l'enquête : les profils des bénéficiaires de l'ARCE et des allocataires entrepreneurs recevant l'ARE diffèrent, même si des caractéristiques communes apparaissent : les hommes sont majoritaires, tout comme les moins de 40 ans. Si la plupart n'ont pas d'expérience de l'entrepreneuriat, près de la moitié déclarent y avoir été sensibilisés, formés ou accompagnés.

	ARCE	Cumul
	3 sur 4 sont des hommes	6 sur 10 sont des hommes
	6 sur 10 ont moins de 40 ans (âge moyen = 36 ans)	1 sur 2 a moins de 40 ans (âge moyen = 39 ans)
	Moins de 2 sur 10 étaient des cadres	Près de la moitié étaient employés ou ouvriers
	Plus de 4 sur 10 n'ont pas le Bac	Moins de 3 sur 10 n'ont pas le Bac
	8 sur 10 n'ont pas d'expérience d'entrepreneuriat	
	Près de la moitié ont été sensibilisés/formés/accompagnés à l'entrepreneuriat	
	Plus de 1 sur 3 arrive au chômage après une rupture conventionnelle, 1 sur 5 après un licenciement	
	65 % de microentreprises, 20 % de sociétés	49 % de microentreprises, 40 % de sociétés
	1 sur 3 se considère en reconversion	1 sur 2 se considère en reconversion

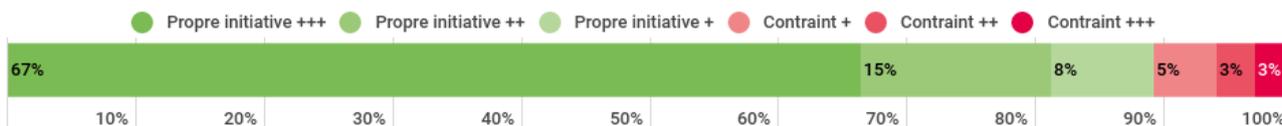
Source : enquête allocataires entrepreneurs 2021, Fichier national des allocataires, Unédic.

### L'entrepreneuriat, une voie le plus souvent à l'initiative du demandeur d'emploi

Pour près de 9 demandeurs d'emploi interrogés sur 10, le choix de l'entrepreneuriat a été fait selon leur propre initiative. Une minorité (11 %) estime avoir été contraint à suivre cette voie.

Question posée : De quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche?

Votre projet de création/reprise d'entreprise s'est fait de votre propre initiative / Votre projet de création/reprise d'entreprise a été contraint.  
(les points intermédiaires ci-dessous vous permettent de nuancer votre réponse)



Source : enquête allocataires entrepreneurs 2021, Unédic. Champ : ensemble des personnes interrogées (5081 répondants), soit les allocataires entrepreneurs au cumul de l'ARE au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et les entrepreneurs ayant perçu l'ARCE au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### Près de la moitié des projets d'entrepreneuriat sont des reconversions professionnelles

Près de la moitié des allocataires qui cumulent l'ARE avec des revenus non-salariés qualifient leur projet entrepreneurial de « reconversion ». En revanche, les personnes recevant l'ARCE sont deux tiers à considérer que leur projet ne relève pas d'une reconversion.

Question posée : Diriez-vous que votre projet entrepreneurial...

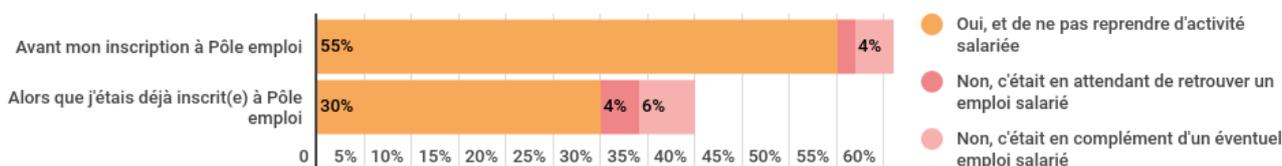


Source : enquête allocataires entrepreneurs 2021, Unédic. Champ : ensemble des personnes interrogées ayant créé ou repris une entreprise (4959 répondants), soit les allocataires entrepreneurs au cumul de l'ARE au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et les entrepreneurs ayant perçu l'ARCE au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### Des projets qui visent à tourner la page de l'activité salariée

Pour six personnes sur dix bénéficiant de l'ARCE ou du cumul de l'ARE, le projet de création ou de reprise d'entreprise a été formé avant l'inscription à Pôle emploi. Pour une majorité, le but est de ne pas reprendre une activité salariée.

Questions posées : A quel moment avez-vous décidé de créer/reprendre une entreprise ? / Au démarrage de votre projet d'entreprise, votre but était-il d'en faire votre activité principale ?

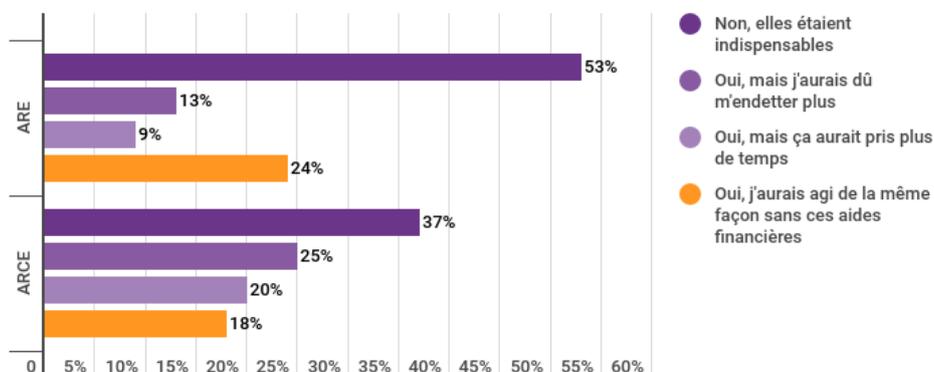


Source : enquête allocataires entrepreneurs 2021, Unédic. Champ : ensemble des personnes interrogées (5081 répondants), soit les allocataires entrepreneurs au cumul de l'ARE au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et les entrepreneurs ayant perçu l'ARCE au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## Des aides financières jugées indispensables

La moitié des allocataires entrepreneurs considèrent que les aides financières ont été indispensables à leur projet.

Question posée : Auriez-vous créé/repris une entreprise sans les aides financières versées par Pôle emploi?



Source : enquête allocataires entrepreneurs 2021, Unédic. Champ : ensemble des personnes interrogées ayant créé ou repris une entreprise (4959 répondants), soit les allocataires entrepreneurs au cumul de l'ARE au 1<sup>er</sup> semestre 2021 et les entrepreneurs ayant perçu l'ARCE au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Enquête réalisée en ligne par l'institut Toluna en novembre 2021, portant sur deux sous-populations : les allocataires en création ou reprise d'entreprise bénéficiant de l'ARE au premier semestre 2021 (4 201 répondants) et les allocataires ayant perçu l'ARCE pour la première fois au premier semestre 2021 (901 répondants), pour un taux de réponse moyen de 2,8 %. La méthode des quotas a été appliquée a posteriori par sexe, âge, niveau de diplôme, taille de l'unité urbaine d'habitation et type d'aide (ARE ou ARCE).



**ALLOCATAIRES  
ENTREPRENEURS :  
ENQUÊTE SUR LES  
PROFILS, MOTIVATIONS  
ET PROJETS**

**Juillet 2022**

**Unédic**

4, rue Traversière 75012 Paris  
T. +33 1 44 87 64 00

 [@unedic](https://twitter.com/unedic)  [unedic](https://www.linkedin.com/company/unedic) [unedic.org](https://www.unedic.org)